

## Amélioration de l'Habitat – Communication de la Communauté de Communes du Pays de Salers

L' « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Revitalisation Rurale », débutée en 2008, **prendra fin au 31 décembre 2012**.

Les avantages liés à cette opération concernent les projets :

- d'amélioration de la résidence principale,
- de réhabilitation de logements loués à l'année,
- d'accessibilité aux personnes âgées ou handicapées.

Vous pouvez bénéficier de subventions majorées (*Communauté de Communes, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, ...*).

Des professionnels sont à votre disposition :

- pour une information personnalisée, une visite conseil à domicile,
- la réalisation d'étude de faisabilité pour vous aider dans vos décisions (*travaux, subventions, fiscalité*)

**N.B. : ces missions sont gratuites et sans engagement.**

Toutes les informations vous seront données aux permanences du PACT ARIM à la Communauté de Communes du Pays de Salers les 4<sup>èmes</sup> mercredi du mois de 11h à 12h – (*Voir bulletin trimestriel « Com'a lyre » n°13 avril 2012*).

**En dehors de ces permanences, vous pouvez contacter le PACT ARIM :**

9 avenue Aristide Briand 15000 AURILLAC, 04-71-48-32-00, [pact-arim-cantal@wanadoo.fr](mailto:pact-arim-cantal@wanadoo.fr)

## Le Puy-Mary Volcan du Cantal labellisé « Grand Site de France »

Comme vous avez pu en prendre connaissance dans la presse locale, le label « Grand Site de France » pour le site du « Puy-Mary, Volcan du Cantal » a reçu un avis favorable de la « Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages », réunie le 28 juin dernier au Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement en présence d'une délégation cantalienne composée du Préfet du Cantal, du Président du SMPM, de l'Inspectrice Régionale de l'Environnement (*Dreal Auvergne*), de l'Architecte des Bâtiments de France, du Parc des Volcans, de la DDT du Cantal et de quelques élus des communes concernées.

Actuellement, 10 sites du Réseau des Grands Sites (*sur 40*) l'ont obtenu : la Pointe du Raz, le Pont du Gard, l'Aven Armand, la Baie de Somme ..., pour n'en citer que quelques uns.

La confirmation par M<sup>me</sup> La Ministre de l'Ecologie (*par signature d'arrêté officiel*) doit nous parvenir très prochainement.

*Voici quelques réalisations du Syndicat Mixte du Puy-Mary (SMPM) :*



Maison de Site de Mandailles



Maison de Site du Pas-de-Peyrol



Maison de Site de Dienne

### Extrait de l'article de 'La Montagne' du 29 juin 2012 :

Le « projet d'ensemble a été cité comme exemple à suivre dans la politique des grands sites. La force du dossier de labellisation est de concerner tout un territoire, certes dominé par les 1.787 mètres du Puy-Mary, mais réparti sur 13 communes et 36.000 hectares. De ce fait, le plan de gestion pour les six ans à venir ... prévoit non seulement un volet préservation/mise en valeur des paysages, mais aussi la redynamisation économique des vallées.

Plusieurs actions seront menées en parallèle comme la finalisation du réseau des maisons de sites, porte d'entrées du massif ; la poursuite des traitements paysagers des cols ; l'expérimentation prochaine d'un système de transport découverte ; l'accompagnement de porteurs de projets ; le développement de l'offre touristique et des activités de pleine nature.

Cette double volonté de protéger le site tout en lui insufflant de la vie se retrouve dans les actions déjà accomplies et mises en avant, dans son rapport à la commission, par l'inspecteur général du ministère de l'Ecologie, venu examiner le Puy-Mary à la loupe, au début du mois.

La qualité paysagère des routes, la réhabilitation de nombreux burons avec des partenaires du Syndicat Mixte, l'aménagement et le balisage de plus de 300 km de sentiers de randonnée, l'utilisation d'énergies renouvelables dans les maisons de site, les animations grand public proposées durant l'été sont autant de points forts qui ont sans doute fait pencher la balance.

La réhabilitation du Pas de Peyrol, qui ne s'achèvera qu'à l'automne, aurait pu susciter des réserves au sein de la commission. Il n'en a rien été, chacun jugeant les travaux suffisamment avancés. Dès lors, les acteurs du Grand Site peuvent savourer leur victoire.

Le territoire va non seulement bénéficier de financements pendant 6 ans pour mettre en application son plan de gestion mais il va aussi gagner en notoriété. »



## LE MOT DU MAIRE

Le Falgoux aura, comme Mandailles, Dienne et bientôt Le Claux, une Maison d'Accueil du Grand Site du Puy-Mary, dans un bâtiment rénové, sécurisé et fonctionnel.

Nous avons vécu ces derniers mois dans l'attente de la validation par tous les partenaires : Etat (*Préfecture*), Région, Europe (*FEDER : Fonds Européens*) du plan de financement des travaux de réhabilitation architecturale du Foyer Rural, présenté par le Syndicat Mixte du Puy-Mary (SMPM).

Nous avons obtenu les 80% de subventions demandés (*le maximum possible*), condition essentielle pour que ces travaux soient possibles pour la Commune.

Les Maisons d'Accueil du SMPM sont une opportunité à saisir et est le résultat de 13 années de réflexion, d'études et de projets qui se sont déjà concrétisés au Pas de Peyrol et dans 2 communes du Syndicat.

Une réunion publique organisée par le SMPM et la municipalité est prévue prochainement afin de vous apporter le maximum d'informations et de répondre aux questions éventuelles.

*Geneviève Fabre*

## Succès aux examens

Benjamin VALARCHER : Bac Pro. Commerce ;

Marlène PIGEON : Master Enseignement et Concours « Professeur des Ecoles » à Créteil ;

Cyril BORNES : Brevet des Collèges (petit-fils d'Huguette BORNES à La Franconèche) ;

Damien LEPRINI : Brevet des Collèges, Mention Bien, petit-fils de M<sup>f</sup> et M<sup>me</sup> Pierre ANGLARD à la Maréthie.

Léa LAPEYRE : Brevet des Collèges, Mention Bien,

& Morgane LAPEYRE : Bac S (Sciences), petites-filles de M<sup>f</sup> et M<sup>me</sup> Jean LAPEYRE à Laspeynes.

Thibaud VEYSSIERE : Brevet des Collèges

& Arnaud VEYSSIERE, Bac Pro. Mécanique, petits-fils de M<sup>f</sup> et M<sup>me</sup> Raymond VEYSSIERE et arrière petits-fils de M<sup>f</sup> et M<sup>me</sup> Henri VEYSSIERE de Fontolive.

Lysiane CREMON : Bac Pro Services à la personne, Mention Bien, petite-fille de Mimi SERRE à la Maréthie.

Félicitations à tous ces jeunes, tous nos vœux de réussite pour leur avenir professionnel proche ou plus lointain après des vacances bien méritées.

## DEUILS

- Josette ALEXANDRE (*née NICOLE*) du Vizet, le 26 mai à Aurillac après quelques semaines seulement d'hospitalisation.

- Jean-Louis CHAMBON, le 12 juin à Paris, propriétaire à la Michie, (fils d'Eugène) après quelques mois de maladie.

- Suzanne DUEZ (*née ROBERT*) le 16 juin à Paris après également quelques mois de maladie. Très souvent présente dans la commune avec sa famille, dans leur buron rénové, et très impliquée dans les animations de l'association ASPECT avec son mari Jean-Claude, son absence laisse un vide déjà sensible.

Nous renouvelons nos très sincères condoléances à leur famille respective

## MARIAGE

Mariage célébré le 07 juillet à la mairie de Thomas COUTAREL (fils de Jean -Marc et de Marie-Paule, née FABRE, propriétaires à La Franconèche) et de Sabrina CASTILLEUX.

Meilleurs vœux aux jeunes mariés et félicitations aux parents. La quête faite en mairie est versée au profit du CCAS.

Merci d'avoir choisi notre commune pour célébrer cet heureux événement.

## AGENDA DES ELUS - REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES

- 04 avril - Salers- Préparation de la Pastourelle Ravitaillement *G Fabre*  
11 avril - Salers- Communauté de Communes : Etude préalable à la mise en place d'un Programme Local d'Habitat (PLH).  
Thèmes abordés : évolution démographique récente ; parc de logements, besoins ; disponibilités foncières et projets ; actions menées en faveur de l'habitat ; attentes vis à vis d'un PLH *G Fabre*  
13 avril - Salers- Assemblée Générale de l'ADMR du Pays de Salers (*Voir article page 3*) *G Fabre*  
18 avril - Salers- Réunion Cantonale avec ERDF : réunion d'information et d'échanges sur les évolutions passées et à venir concernant l'ouverture totale des marchés de l'électricité en France ; ses conséquences *G Fabre*  
24 avril - Salers- Communauté de Communes : Accueil des actifs Porteurs de projets *G Fabre*  
04 mai - Salers- Conseil Général : attribution des subventions au titre du FEC par Commune *G Fabre*  
- Condat- Réunion du Parc des Volcans : 'Développement Social et Territorial'. *I Faux*  
10 mai - Leucamp- Visite d'un chantier en forêt - Exploitation par câble *G Fabre*  
11 mai - Albepierre- réunion de bureau des COFOR *G Fabre*  
16 mai - Conseil Municipal  
19 mai - Salers- Commission de Sécurité pour la Pastourelle *G Fabre*  
24 mai - Salers- Désignation du jury d'assises, par tirage au sort, au niveau cantonal *G Fabre*  
25 mai - En Mairie- réunion des bénévoles de la Pastourelle  
12 juin - Mauriac- Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. *F Tissandier*  
- Saint-Cernin- Mise à jour du site Internet des Communes de la Communauté de Communes *G Fabre*  
13 juin - En Mairie- Commission de la Forêt - ONF  
26 juin - En Mairie- SARL Artense Ingénierie – Commission des Travaux (*Traverse du Bourg – Propositions*)  
28 juin - Paris- Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement – Commission de labelisation « Grand Site de France » pour le Puy-Mary. *G Fabre*  
- Ste-Eulalie- Conseil Communautaire *F Tissandier*  
04 juillet - Salers- Réunion de la CIID (*Commission Intercommunale des Impôts Directs*) *G Fabre*  
06 juillet - St-Flour- Projet de coopération intercommunale pour la gestion des domaines nordiques, réunion organisée par le Préfet en présence des Sous-Préfets de St-Flour et de Mauriac,... *G Fabre*  
07 juillet - Trizac- SIVOM du Plateau de Trizac (Comptes Administratifs et Budgets) *F Tissandier*  
13 juillet - Conseil Municipal  
26 juillet - Le Vaulmier- Comité Syndical du Syndicat Mixte du Puy-Mary *G Fabre*

## TRAVAUX

- **Le chantier du Vizet** est terminé : revêtement de la chaussée et aménagement de parking réalisés. Coût : 26 023,76 € TTC  
- **L'aménagement intérieur du Cimetière** se terminera à l'automne, avant la Toussaint : Columbarium, engazonnement, portail, crépis à reprendre.  
- **Voirie** : priorité établie en fonction des subventions obtenues et à venir et de l'urgence à intervenir :  
- Route d'Escompeyre : consolidation et élargissement dans une courbe,  
- Route de la Bauvie : consolidation,  
- Le Tahoul : réparation des dégâts dus au déneigement.

## Informations

- **Relevé des compteurs d'eau** au cours du mois d'août  
Les personnes qui seront absentes à certaines périodes doivent le signaler en Mairie.

- **Ramassage des Encombrants : le mardi 21 août**  
S'inscrire en Mairie dans les 15 jours précédents pour l'organisation du ramassage à domicile.

**RAPPELS** : Il s'agit du ramassage d'objets, matériaux volumineux ou lourds pour les personnes qui ne peuvent les porter eux-mêmes à la décharge de la Parlange.

Les postes de télé sont repris par les commerçants en électroménager, sans obligation d'achat. Les batteries et produits chimiques sont exclus (pots de peinture même vides, huiles, white spirit,...).

Il est interdit de faire brûler quoi que ce soit, seuls les employés communaux s'en chargent pour éviter toute pollution éventuelle (rivière proche,...).

- **Le parking du cimetière** n'est en aucun cas une déchetterie

Nous vous demandons d'utiliser correctement les containers mis à votre disposition, pour réaliser le tri des ordures ménagères dont le coût est de la responsabilité de chacun à la base. Vous avez eu dans vos boîtes aux lettres le n°13 du bulletin « Com' à lyre » qui vous informe sur le service du SIETOM (*tri, transport et traitement des déchets*) basé à Drugeac : fonctionnement, coût, projets de déchetterie.

- **Attribution des lots d'affouage** (courant septembre)

Inscription obligatoire en Mairie. Les bénéficiaires doivent résider dans la commune plus de 5 mois dans l'année de façon régulière (« domicile réel et fixe indépendamment du domicile légal ») – Revoir l'article « L'affouage » dans les Echos n°62.

## Animations – Festivités estivales

**Samedi 26 mai : Passage de La Pastourelle (VTT compétition) entre 11h30 et 14h30**

Merci aux bénévoles présents chaque année ou nouveaux. La météo favorable a fait de cette « journée » une réussite dont les retombées sur le territoire du Pays de Salers n'est pas négligeable.

**Semaine du 7 au 12 juillet : 6<sup>ème</sup> stage de Musique Baroque organisée par « La Rêveuse » d'Orléans**

Les 15 stagiaires et leurs professeurs (*Benjamin et Florence Perrot*) nous ont offert un concert gratuit à l'Eglise (*jeudi 12*). Le déroulement du stage au Foyer Rural, à l'Ecole du « haut », l'hébergement au Tahoul, à la Michie, au camping, les repas pris « Chez Louis » et chez « Bernard et Valérie » ont créé une animation appréciable durant toute la semaine, en ce début de saison « estivale » bien triste du côté météo.

Merci à eux et à l'année prochaine.

**Dimanche 15 juillet : Passage de la Cyclo sportive : « Antonin Magne » (157 km) entre 11h et 13h, du Col d'Aulac à La Borne.**

Merci aux 2 bénévoles commissaires qui ont participé à la sécurisation routière

## Animations à venir

**Comité des Fêtes : Programme de la 'Fête Patronale' du Dimanche 5 août :**

**08h00** Ouverture du Vide-Greniers **11h30** Dépôt de gerbe au Monument aux Morts  
**10h30** Messe **12h00** Vin d'Honneur (*offert par la Municipalité*)

De **15h à 18h** et de **20h à 22h30** : Evénement Show (prestation musicale) avec Nicolas Farres et Charlene (chanteuse internationale)  
**22h30** Feu d'Artifice – Embrasement de l'Eglise

**Mercredi 8 août : Etape du Tour du Cantal Pédestre**

Départ du Falgoux – Arrivée et repas (*dîner*) au Vaulmier.

Le film réalisé au cours de cette journée a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants afin de constituer une mémoire de nos villages. Nous comptons sur vous pour accueillir le cameraman en toute simplicité.

**Programme d'ASPECT** (*distribué dans les boîtes aux lettres en juillet et disponible en Mairie, Poste et Commerces*) - **Dates à retenir :**

**Mardi 7 août** : Exposé de M<sup>r</sup> BOUYE (*Directeur des Archives Départementales*) au Foyer Rural à 20h30 – *Gratuit*

Thème : « Henri MONDOR : le scalpel, le crayon et la plume »

**Jeudi 9 août** : Concert Orfeo 5 (*dans le cadre du Festival Baroque en Auvergne*) à l'église du Vaulmier à 21h – *10€ / 7€ adhérents*

**Samedi 8 septembre** : Thé dansant au Foyer Rural à 15h, organisé avec le Club des Aînés Ruraux de la Vallée

**Samedi 13 octobre** : Cueillette de champignons dans la forêt puis détermination, exposition au Foyer Rural et dîner (*19h*)

## ADMR du Pays de Salers (Association d'aide en Milieu Rural)

L'ADMR propose des services adaptés à chacun en fonction de ses attentes et de ses besoins.

Ces services s'adressent à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient afin de permettre aux familles de bien vivre chez elles.

### L'AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE

**Pour qui ?** Les célibataires, les familles, les retraités, les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie, les personnes handicapées.

**Pourquoi ?** Entretien du cadre de vie, repassage, ménage, aide à la toilette, courses, préparation des repas, garde à domicile, aide à la prise de médicaments, portage de repas, aide à la mobilité, maintien du lien social ...

**Qui intervient ?** - des salariés de l'association locale : agents à domicile, employés à domicile, auxiliaires de vie à domicile.

- des salariés du particulier employeur avec mandat de gestion : employés de maison, assistants de vie, employés familiaux.

### QUELQUES CHIFFRES SUR L'ACTIVITE LOCALE DE L'ADMR DU PAYS DE SALERS AU COURS DE L'ANNEE 2011 :

**Elle emploie 24 salariés** : 7 titulaires du DEAVS (*Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale*), 7 employées à domicile et 10 agents à domicile.

Une formation continue, tout au long de la carrière, est proposée dans les associations : adaptation à l'emploi, prise en charge du Handicap, Manutention-Ergonomie, Alzheimer, formation « fin de vie » ...

**Elle intervient sur 13 communes** et le nombre d'heures effectuées varie selon les besoins des personnes et selon les Caisses concernées dont les aides sont également différentes et réparties ainsi :

- prestataires personnes âgées : 18 145 heures dont 1 365 au Falgoux

- prestataires familles et personnes handicapées : 2 communes : Anglards-de-Salers et Fontanges (*259 heures pour 2 usagers*)

- mandataires simples (*l'usager est l'employeur*) : 10 communes (*3 965 heures pour 23 foyers*) - 0 au Falgoux.

Le client qui est l'employeur donne mandat à l'association et à la fédération pour effectuer toutes les tâches administratives (*contrat de travail, fiches de paie, paiement des cotisations*).

### FINANCEMENT DE L'ADMR DANS LE CANTAL

<b>Conseil Général</b> ( <i>APA : Aide à la Perte d'Autonomie</i> ) : 84,9 %	<b>MSA</b> : 2,43%
<b>CARSAT</b> ( <i>ex CRAM</i> ) : 6,08 %	<b>Caisses diverses</b> : 5,32%
<b>ORGANIC</b> : ( <i>artisans, commerçants,...</i> ) 1,27 %	

### BILAN- PERSPECTIVES

On constate une légère baisse des heures en service prestataire personnes âgées. Plus de 81% de ces heures sont effectuées dans le cadre de l'APA.

**Auxiliaire de vie auprès des personnes handicapées** : + 7,90 % par rapport à 2010 : L'installation de la MDPH (*Maison Départementale des Personnes Handicapées*) et de la Maison de l'Autonomie contribuent à cet essor. Il a concerné 63 bénéficiaires.

**Le portage de repas** : En 2011, 79710 repas livrés à domicile. Ce service connaît des difficultés : baisse de la clientèle, concurrence dans les bourgs, multiplicité des services sur les mêmes communes. ; d'où un risque que ce service disparaisse dans les territoires les plus isolés.

Dans le Cantal, l'ADMR emploie plus de 330 salariés équivalents temps plein au 31 décembre 2011 et intervient auprès de 6 000 foyers. L'ADMR a donc un rôle très important pour le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées, seules, handicapées dans les villages où il n'a pas ou plus de service de soins.

